

# Conseil de Quartier le compte-rendu

Réunion du mardi 1<sup>er</sup> octobre 2019 (Salle Millan)

Manissieux/Mi-Plaine/La Fouillouse



MARC REA,  
coprésident habitant



FREDÉRIC JEAN,  
coprésident élu



## L'ACTIVITÉ DE VOTRE CONSEIL

### ➤ Échanges avec la Police Municipale

#### > Véhicule incendié impasse du Mont-Blanc le 18 septembre dernier

L'incendie a mis le feu à la haie d'une maison privée. La voiture immobilisée depuis quelques jours n'avait pas été signalée et par ailleurs, on ne peut interdire le stationnement de courte durée sur la voie publique. Le propriétaire de la maison s'est présenté à la démocratie locale, un rendez-vous sur site a eu lieu le 26 septembre avec les services voirie et démocratie locale.

#### > Problèmes de nuisances sur le tennis

Le poste SFR de la fibre est très souvent ouvert et accueille du squatt. L'agent de police prend note.

#### > Rue Schoelcher

Des voitures circulent régulièrement en sens interdit. Des contrôles seront effectués par la police municipale.

#### > Chemin de Saint-Bonnet de Mure

Beaucoup de voitures circulaient sur le chantier malgré la signalétique de déviation. Une campagne d'information a été réalisée pour informer les riverains du passage des travaux.

### ➤ Accueil de nouveaux candidats

M<sup>mes</sup> Granger et Sidhoum se sont présentées pour rejoindre le conseil de quartier. Nous leur souhaitons la bienvenue. M<sup>me</sup> Bouti rejoint les membres du bureau.

### ➤ Points voirie/ circulation

#### > Chemin de Saint-Bonnet de Mure

• Point travaux et confirmation des échéances :

- Le chantier suit bien son cours avec actuellement la création des trottoirs.

Une réunion de chantier a lieu chaque jeudi et permet de vérifier que tout se déroule bien. Les conseillers de quartier et la ville ont échangé pour vérifier les largeurs et la conformité de l'ensemble des cheminements.

La fin des travaux est prévue pour fin novembre, sauf intempéries.

- Un habitant souhaite savoir à qui s'adresser concernant l'avancement des travaux, notamment pour connaître à quel moment la circulation sera interdite, pour la pose des revêtements par exemple.

Le service Démocratie locale peut être cet interlocuteur puisqu'il est en lien avec les techniciens qui suivent le chantier avec la métropole. Il est rappelé que la communication chantier/riverains doit se poursuivre pour faciliter les conditions de vie durant le chantier.

• Discussion sur la portion rue des Mésanges/ route de Toussieu :

Les conseillers de quartier ont exprimé le regret que la piste cyclable ne se prolonge pas et ne traverse pas le carrefour, jugé dangereux en fin de piste cyclable pour les vélos notamment.

Le coprésident élu répond qu'il semblait difficile de prolonger la voie verte sur la partie plus urbaine, le long des maisons avec des sorties et entrées de véhicules. Néanmoins, il note qu'une étude pourrait être réalisée pour mettre en sécurité cette portion.

Les conseillers suggèrent que la piste cyclable passe sur le trottoir tout en facilitant la cohabitation vélos piétons.

De même certains d'entre eux s'attendaient à ce que le carrefour soit aménagé en plateau traversant pour sécuriser les traversées et également réduire les vitesses. Pour le moment, ce carrefour, jugé non-accidentogène ne subira pas de modification.

• Marquage au sol des stationnements route de Toussieu :

La Métropole est intervenue récemment pour retracer les places de stationnements réglementaires qui avait été « effacées ».

#### > Rue Ambroise Paré

• Communication sur les nouvelles places de stationnement, proposition de plan aérien :

- Le plan d'aménagement indique qu'une offre de 20 nouvelles places de stationnements sera réalisée le long de la rue Ambroise Paré.

Les travaux devraient se terminer fin octobre, début novembre

- Il est demandé si un ralentisseur sera installé sur la rue. Pour le moment cet aménagement n'est pas prévu dans le budget de la Métropole. Il est proposé dans un premier temps de laisser vivre ce nouvel équipement.

- Il est indiqué qu'une dizaine de voiture mobilisent le parking Honoré de Balzac pour les besoins du chantier. La Ville leur a donné l'autorisation de le faire. Le parking du collège est à présent terminé et les habitants sont invités à l'utiliser. Celui-ci est ouvert actuellement en permanence. Une réflexion est en cours pour programmer des horaires de fermetures.

• Proposition de la Métropole d'installer des stops sur les impasses :

Cette proposition abordée dans le compte rendu du 2 juillet, est abandonnée suite à l'intervention de la Ville.

• Précision demandée sur une piste cyclable ou pas sur cette portion :

Il n'a pas été prévu d'aménager une piste cyclable. Il est rappelé que la priorité pour cette portion de la rue Ambroise Paré s'est orientée sur la création de trottoirs sécurisants pour les élèves et l'offre de stationnements.

#### > Rue du Capot

• Stationnement PMR sur la place Honoré de Balzac au plus près de l'entrée de la salle Équinoxe :

La Ville a indiqué sur le compte rendu précédent ne pas pouvoir installer une place PMR aux abords de la salle Équinoxe, pour des raisons techniques. 1 place PMR existe sur la place Honoré de Balzac, devant la Poste. La création d'une nouvelle PMR, sur la place au plus près de la rue Clémenceau entrainerait la perte de 2 places de stationnements sur la capacité du parking. La Ville indique que 2 places PMR existent sur le parking du collège, à l'entrée.

• *Demande de passage de la police municipale après la fin des travaux afin de contrôler les stationnements aux heures de scolarité :*

La demande a été relayée auprès des services de police municipale. Toutefois, il ne faut pas hésiter à demander le passage d'un équipage dès lors qu'une situation le nécessite.

#### > **Chemin de la Fouillouse**

• *Confirmation de la demande de rendez-vous afin de traiter les problèmes de visibilité sur différents points :*

Une réunion aura lieu le jeudi 17 octobre 2019, à 8h30, RV à l'angle du chemin de la Fouillouse et de la rue des Érables. Cette réunion a été demandée afin d'étudier les aménagements possibles notamment entre les 2 écluses ainsi que l'amélioration de la visibilité des cousins lyonnais surtout la nuit.

• *Nécessité de mesurer la vitesse également sur la portion droite du chemin de la Fouillouse entre les 2 écluses :*

- Un radar a été posé depuis début septembre et ce jusqu'au 7 octobre sur le chemin de la Fouillouse. Les comptages seront diffusés aux conseillers de quartier.

Une riveraine confirme que les vitesses sont bien supérieures à 50km/h et indique que le radar aurait dû être posé plutôt au niveau du 52.

- Sont signalés également de nombreux poids lourds et beaucoup de rodéos de motos et voitures de grosses cylindrées.

#### ➤ **Points d'actualités**

• *Merlon anti bruit : planning de mise en œuvre :*

Depuis la signature de la convention avec AREA, début juillet, le maître d'œuvre a dû répondre à des questions techniques de la part de la société d'autoroutes, ce qui a un peu retardé l'avancée des démarches.

La consultation devrait partir le 21 octobre prochain.

Les travaux pourront démarrer en avril, cette période a été jugée propice pour éviter les fermetures de chantiers ou les retards occasionnés par les intempéries. Le projet suit donc son cours.

• *Moustiques : produit d'éradication, etc. :*

- Un atelier de fabrication de nichoirs à chauve-souris a eu lieu le samedi 20 juillet sur la place de Manissieux et a remporté un vif succès, même si les chauve-souris n'ont pas encore forcément élu domicile à Manissieux/la Fouillouse. Une cinquantaine de nichoirs ont été installés et répertoriés sur le secteur. D'autres demandes ont été formulées.

- Il est question d'étendre le dispositif en fabriquant ou en passant commande de nichoirs à oiseaux, auprès du service Développement durable de la Ville. En effet, l'introduction ou la réintroduction de chauve-souris ou d'hirondelles et martinets ou passereaux permettrait de diminuer la prolifération des moustiques. À suivre...

- La Ville, de son côté, expérimente l'usage de bornes anti-moustiques et utilisent dans certains cas dans les bassins ou autres lieux humides un produit à base de bactéries.

Sur le secteur, on déplore que les préconisations d'usage ne soient pas toujours respectées. On trouve également beaucoup de larves dans les feuilles de magnolias.

Avec la canicule de cet été, la situation était parfois plus confortable.

• *Ambroisie : quelles actions cet été dans le secteur ?*

- Les conseillers ont eu le sentiment qu'aucune action n'avait été menée. Or la ville a enregistré 116 signalements, et 87 interventions, la différence concerne des signalements sur le domaine privé. 75% du travail a donc été réalisé.

- À Manissieux, on rencontre beaucoup d'ambroisie, en bord des champs de maïs notamment. Les exploitants ont été mobilisés sur ce sujet.

La Ville note la nécessité de refaire une campagne de sensibilisation.

#### ➤ **Projets divers**

• *Shunt - réponse de la Ville sur la demande de déclassement de l'A43 :*  
Pas de nouvelle actualité sur le sujet.

• *Terrain de boules autour de l'église place de Manissieux :*

Des nuisances ont été rapportées cet été par des riverains. Des logements jouxtant le terrain en question, il semble peu pertinent de pérenniser un terrain de boules sur ce lieu. Il est proposé d'étudier un projet pour accueillir les boulistes plutôt sur le terrain après les tennis.

• *Réaménagement de la place Honoré de Balzac et des rues adjacentes :*

La place Honoré de Balzac est bien fréquentée, notamment en sortie d'école et s'est vue doter d'une toute nouvelle aire de jeu.

Un groupe de travail se propose d'étudier des aménagements en termes de circulation et d'embellissement afin de les soumettre à la ville.

• *Implantation d'une boîte à lire*

Un modèle de boîte à lire est actuellement à l'étude et devrait être fabriquée en plusieurs

exemplaires, par l'atelier menuiserie de la Ville.

• *Inauguration de l'aire de jeu place Honoré de Balzac :*

- L'aire de jeu est à présent livrée aux familles et a reçu un accueil chaleureux. Les enfants peuvent profiter d'une offre de jeu ludique, d'une marelle et d'un parcours à vélo.

- L'inauguration officielle pourrait avoir lieu au printemps prochain.

• *Chasse aux œufs prévue par le Sou des écoles à la Fouillouse :*

Le Sou des écoles a organisé l'année dernière sa «chasse aux œufs». Il s'agit d'un parcours avec énigmes et chasse aux trésors.

Cette action sera reconduite en 2020. Le conseil de quartier propose de s'associer aux parents d'élèves pour aider à l'organiser le 1<sup>er</sup> samedi des vacances de Pâques.

#### ➤ **Tour de table**

• **Rond Point route de Toussieu/rue des Muriers :** un grand mas a été installé, de quoi s'agit-il ?

• **Les employés de la poste rencontrent quelques difficultés informatiques** liées à l'évolution de leur logiciel. Tout devrait rentrer dans l'ordre très prochainement.

• **Rue Schoelcher :** un gros arbre déborde sur la voirie.

• **Passage piéton route de Toussieu** pas signalé alors que la visibilité est limitée en raison de la montée.

#### ➤ **Informations mairie**

• **Vendredi 4 octobre :** le lancement de saison du TTA a eu lieu.

• **Du 15 au 30 octobre à la Maison des Projets :** Octobre rose.

• **Samedi 26 octobre :** broyage de vos déchets verts place Ferdinand Buisson de 13h30 à 16h30.

• **Samedi 23 novembre :** fête de l'arbre, au parc Mandela.

> *Retrouvez les programmes sur le site de la Ville : [www.wille-saint-priest.fr](http://www.wille-saint-priest.fr)*

## VILLE DE SAINT-PRIEST

Contact mairie "Conseils de quartier" :

Marc Giangreco

Tél. 04 72 23 49 40

Mail : [democratielocale@mairie-saint-priest.fr](mailto:democratielocale@mairie-saint-priest.fr)

Adresse courrier : Mairie de Saint-Priest

Service Démocratie locale

Place de l'Hôtel de Ville Charles Ottina

69800 Saint-Priest

### Le Conseil de quartier

«Manissieux/Mi-Plaine/La Fouillouse» c'est...

30 Conseillers de quartier (membres du bureau en gras) :

ABDELLILAH C., BOUGUERRA A., **BOUTI S., BOUVIER A., BREURE C.,**

CALAMARD A., CHABERT J., **CIBBA P., COLOMBIER M., CORNELOUP N., FAURE G.,**

FAYET A., **GOURRU-LESIMPLE G., GRANDVAL G., GRANGER D., JAMAIN J.,**

LACROIX R., **LAFORT B., LEFEVRE L., MOULIN L., PERALTA J., REA M., ROMEND A.,**

**ROMERO C., ROSE E., SIDHOUM N., THIRY C., VUAILLET N., ZINTY-GERBOUD S.**

